02A-212002760-20160326-DELIB164-DE

## Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016

Publication: 31/03/2016

Pour l'"autorité Compétente" par délégation



## Commune de Serra di Ferro

Cumuna di Sarra di Farru



## TRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 26 mars 2016

Présidence: Monsieur Antoine GIORGI

	Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8

Date de la convocation	
15 mars 2016	

Nº 16/4

Objet: Port Jean-Baptiste TOMI

Approbation du compte administratif 2015

L'an deux mil seize, le 26 mars, à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune de Serra di Ferro s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Marie-Pierre BARTOLI

<u>Présents</u>: Monsieur Jean ALFONSI, Monsieur Dominique BARTOLI, Madame Martine CHIARELLI, Monsieur Antoine GIORGI, Monsieur Jérôme LEONETTI, Ilana PERETTI, Monsieur Jean-Baptiste SANTONI, Monsieur Martin VALENTINI

Absent ou excusé: Monsieur Olivier BURESI, Madame Coralie MANCINI

Pouvoirs: Madame Marie-Pierre BARTOL! a donné pouvoir à Monsieur Antoine GIORGI

Secrétaire: Monsieur Jean ALFONSI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 avril 2015 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2015 du port Jean-Baptiste TOMI,

Le maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2015 du port Jean-Baptiste TOMI,

Le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Jean ALFONSI, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil, ouï l'exposé de son président et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2015 du port Jean-Baptiste TOMI arrêté comme il suit :

·	INVESTISSEMENT €	<b>EXPLOITATION €</b>
Dépenses de l'année	1 887 350,43	181 519,53
Reste à réaliser	35 000,00	
Total des dépenses	1 922 350,43	181 519,53
Recettes de l'année	706 263,54	224 758,88
Reste à réaliser	486 351,00	
Total des recettes	1 192 641,54	224 758,88
Reprise du résultat antérieur (+ ou -)	957 741.53	2 883,01
Excédent cumulé	228 005.64	46 122,36
Déficit cumulé	-	-

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.



02A-212002760-20160326-DELIB164-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016 Publication: 31/03/2016

Commune de Serra di ferro Cumuna di Sarra di Farru **Conseil Municipal** 

Pour l'"autorité Compétente" par délégatio Samedi 26 mars 2016 - 17h00

Délibération 16/4

NOM	PRENOM	EMARGEMENT
GIORGI	Antoine	M
BARTOLI	Marie-Pierre	PM
ALFONSI	Jean	7
LEONETTI	Jérôme	10
BARTOLI	Dominique	Bat
BURESI	Olivier	ABSENT
CHIARELLI	Martine	al
MANCINI	Coralie	ABJENTE
PERETTI	Ilana	Merit;
SANTONI	Jean-Baptiste	
VALENTINI	Noel Don Martin	4-